

Sémantique compositionnelle

Cours de Licence de Sciences du Langage (L3)

Alain Lecomte – Professeur, Université Paris 8

Cours n°1 – Introduction à la sémantique des phrases. Ambiguïtés et inférences

1 Introduction à la sémantique des phrases

1.1 Grammaire et sémantique

1.1.1 Le rôle de la grammaire dans la signification des phrases

Dans le cours de sémantique 1, on aura probablement vu les relations sémantiques qui existent entre les mots (homonymie, synonymie, antonymie, hyperonymie etc.) ainsi que différentes manières d'analyser et de représenter le sens des **mots**. On peut décomposer les mots en éléments simples du point de vue du sens appelés *sèmes*, on peut aussi les représenter comme des nœuds dans un réseau (justement appelé *réseau sémantique*). Ce qui nous intéresse dans ce semestre est de considérer les phénomènes de signification *au niveau de la phrase*. Evidemment, une phrase est construite à partir de mots et d'expressions et on ne peut faire autrement que faire allusion au sens de ces derniers, mais ce qu'il y a en plus c'est la manière dont les mots et expressions sont agencés dans la phrase, qui communiquera à celle-ci son sens. Il y a bien sûr une différence de signification entre :

(1) *un romancier populaire qui a écrit un roman*

et

(2) *un romancier qui a écrit un roman populaire*

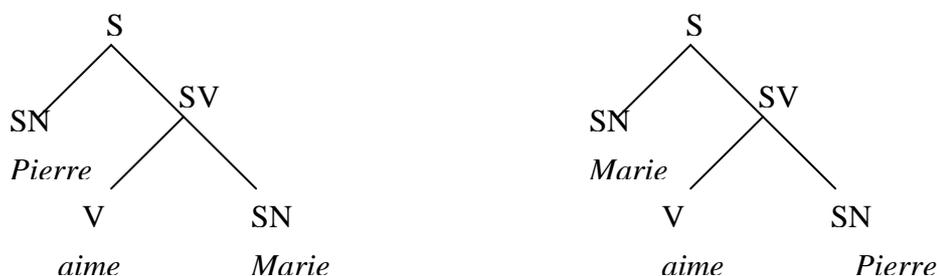
même si ce sont deux expressions (des syntagmes nominaux en l'occurrence) qui utilisent les mêmes mots. Plus simplement encore, on sait bien que

(3) *Pierre aime Marie*

et

(4) *Marie aime Pierre*

n'ont pas la même signification ! (ou alors il n'y aurait jamais d'amour malheureux). Or qu'est-ce qui combine ainsi des mots ou des expressions pour former une unité de plus grande ampleur ? C'est une **grammaire**. Ainsi nous voyons que la grammaire a sa part de responsabilité dans la construction du sens des phrases. Si *Pierre aime Marie* et *Marie aime Pierre* n'ont pas la même signification, c'est parce que leurs arbres syntaxiques (arbres de dérivation) ne sont pas identiques, et que cette non identité n'est pas simplement « accidentelle » (due à une variation minime). Cette non identité est **structurelle**.



Si on admet que l'objet direct d'un verbe s'incorpore en premier au verbe dans la phrase et que le sujet est une sorte « d'argument externe » (qui s'incorpore en second et à une hauteur différente de celle de l'objet), on a une caractérisation importante de la structure de la phrase qui permet de comprendre pourquoi les deux phrases n'ont pas le même sens.

1.1.2 Rôles thématiques

On peut aussi imaginer que le verbe (ici « aimer ») assigne des rôles différents aux syntagmes nominaux remplissant les fonctions de sujet et de verbe, que par exemple, le sujet soit systématiquement celui qui fait l'expérience (« aimer » en est une !), ce que les anglo-saxons nomment *experier* (traduction française : expérimentateur ?), et que l'objet direct soit celui qui « reçoit », qu'on pourrait appeler le *patient*. De cette manière dans la phrase *Pierre aime Marie*, on aurait : experier : *Pierre*, patient : *Marie*, et dans la phrase *Marie aime Pierre*, on aurait experier : *Marie*, patient : *Pierre*. Une telle théorie est connue en linguistique (et particulièrement en linguistique générative) comme *théorie des rôles thématiques*. On voit que cette théorie permet d'établir un lien entre la grammaire et la signification. Nous reviendrons sur cette théorie dans la suite du cours. On peut voir tout de suite qu'elle se heurte à la question de savoir énumérer les différents rôles thématiques qui peuvent exister dans le langage. Pouvons-nous en établir une liste exhaustive finie ?
Considérons la phrase suivante :

(5) *Pierre frappe le mur avec un marteau*

On a pour habitude de considérer qu'elle contient **trois rôles thématiques** :

- un rôle d'**agent** : tenu par « Pierre » (qui est, syntaxiquement, le sujet)
- un rôle de **patient** : tenu par « le mur » (syntaxiquement l'objet)
- un rôle d'**instrument** : tenu par « un marteau » (syntaxiquement un complément de la préposition « avec »)

Comment définir rigoureusement de telles notions ? Il faut évidemment se garder de croire que « sujet » et « agent » coïncident. Si on compare les phrases suivantes :

(6) *Pierre ouvre la porte*

(7) *La clé ouvre la porte*

(8) *La porte s'ouvre*

On constate que le sujet correspond chaque fois à un rôle différent. En (6), on admettra facilement qu'il est l'agent, mais pas en (7) où il est plutôt l'instrument, ni en (8) où il est plutôt le patient.

On peut évidemment se contenter de dire que l'agent est celui qui entreprend l'action dénotée par le verbe (par exemple « frapper »), que le patient est celui qui subit cette action et que l'instrument est l'entité grâce à laquelle cette action est possible, mais une telle caractérisation est très intuitive et elle peut très bien ne pas fonctionner. Il faudrait encore définir ce que l'on entend par une action. Dans (9) :

(9) *Paul monte à la Tour Eiffel*

Est-ce que « monter » est une action ? Oui peut-être si Paul y va à pieds, posant un pied devant l'autre, non s'il se laisse seulement porter par l'ascenseur. On a le sentiment que pour qu'un nom soit considéré comme agent, il faut faire intervenir beaucoup de considérations, que par exemple ce soit le nom d'une entité animée, existant indépendamment de l'action et exerçant sa propre volonté. Quant à définir la notion d'action, là aussi il faudrait se référer à quelque chose qui arrive en provoquant un changement d'état dans le monde sous la volonté consciente d'un agent, mais on voit alors que toutes ces définitions ont une grande part de circularité : on définit la notion d'agent via celle d'action et celle d'action via celle d'agent. C'est donc une tâche complexe que celle qui consiste à faire une analyse en termes de rôles thématiques.

Les théories syntaxiques contemporaines (en particulier celles dérivées des travaux de Chomsky) tentent de définir rigoureusement ces notions en étudiant en détails la structure syntaxique des phrases, faisant référence notamment à la notion de déplacement. Dans beaucoup de phrases, comme (7) et (8) ci-dessus, ce que nous appelons « sujet » n'est qu'un sujet apparent, c'est-à-dire un syntagme qui, originellement, était dans une position autre que de sujet, mais qui, du fait d'un certain nombre de principes (par exemple le fait qu'en français, un sujet syntaxique soit nécessaire à toute phrase) s'est déplacé vers la position de sujet. Ainsi, dans (8), le syntagme « la porte » était-il initialement en position d'objet mais comme *ouvre la porte n'est pas possible en français, il s'est déplacé vers le haut de la structure pour donner (8). De même, en (7), c'est l'instrument qui aurait migré vers la position de sujet, par impossibilité de *ouvre la porte (avec) la clé. Si on retient cette idée, alors on a bien une correspondance terme à terme entre les rôles thématiques et les positions syntaxiques. On dira par exemple que, dans une phrase n'ayant pas subi de transformation passive, le sujet est préférentiellement l'agent, mais s'il n'y a pas d'agent dans la phrase, le sujet pourra être le patient (ou thème) ou l'instrument.

On s'entend en général sur la liste suivante de rôles thématiques :

agent / cause	fait (ou cause) l'action exprimée par le verbe	<i>Pierre ouvre la porte</i> <i>Le vent ouvre la porte</i>
thème / patient	subit l'action ou le changement exprimé par le verbe	<i>Pierre ouvre la porte</i>
expérimentateur	ressent un sentiment, une impression, une perception ou un état quelconque	<i>Marie a entendu de la musique</i>
instrument	instrument par lequel une action peut avoir lieu	<i>Pierre ouvre la porte avec sa clé</i>
localisation	localisation	<i>Mes clés sont sur le bureau</i>
but	but d'un mouvement	<i>Pierre va en ville</i>
chemin	chemin suivi au cours d'un mouvement	<i>Pierre traverse le désert</i>

Noter que la distinction entre **agent** et **cause** résulte du caractère *animé* ou *non animé* de l'entité mise en question. Dans *Pierre ouvre la porte*, le sujet du verbe, ici *Pierre*, est un *animé*, on peut donc penser qu'il effectue l'action de manière volontaire, pour cela on dit que *c'est un agent*, mais dans *le vent ouvre la porte*, si toutefois nous ne personnifions pas le vent (ce qui pourrait être le cas dans un texte poétique), le sujet, en l'occurrence *le vent*, n'est pas perçu comme un agent (il n'a pas de volonté autonome), mais comme *une cause*, on pourrait dire à la place : *la porte s'ouvre, à cause du vent*.

1.1.3 Arité ou valence d'un prédicat

Dans un premier temps, nous nous contenterons de constater que les verbes se distinguent en premier lieu par leur *arité*, ou *valence*, c'est-à-dire le nombre de compléments obligatoires qu'ils comportent. On peut évidemment distinguer deux grandes classes de verbes : les **intransitifs** et les **transitifs**. Les intransitifs n'ont pas de complément, ils n'ont qu'un sujet. **Exemples** : « *Paul dort* », « *Emma rit* », « *Eric tombe* »... On ne peut pas avoir « **Paul dort son lit* ». On peut avoir « *Paul dort la nuit* » mais alors, le syntagme « la nuit » est un complément très particulier (que nous appellerons un modifieur de phrase), un peu de la même nature qu'un adverbial (cf. « *Paul dort souvent* »), c'est en tout cas un genre de complément *optionnel*, qui se rattache au nœud de la phrase (dans une analyse syntaxique standard) mais pas au nœud du verbe. De même on n'a pas « **Eric tombe Marie* » sauf dans un sens dérivé du verbe « tomber » qui signifie alors « séduire » (donc plutôt... faire tomber !). Les transitifs, quant à eux, ont un complément *obligatoire* : c'est le complément

d'objet. On a « *Pierre fréquente Marie* » mais il est difficile d'avoir « **Pierre fréquente* ». Evidemment les pistes semblent un peu brouillées par l'existence de verbes transitifs qui ont parfois un usage intransitif, comme dans « *Marie chante* » (au lieu de « Marie chante La Traviata ») ou « *Luc mange* » (au lieu de « Luc mange un poulet »). Dans tous ces cas, même si le complément d'objet n'est pas réalisé, on dira néanmoins qu'il est *présupposé*. On ne peut pas « chanter » sans « chanter quelque chose », ni « manger » sans « manger quelque chose ». Les verbes **ditransitifs** enfin seront ceux qui demandent deux compléments obligatoires (ou présupposés). Par exemple, dans :

(10) *Pierre donne un livre à Marie*

il y a deux compléments obligatoires : un complément direct (« un livre ») qui recevrait le rôle thématique de **thème** (ou de patient ?) et un complément indirect (« Marie ») qui recevrait le rôle thématique de **but** (ou d'attributaire ?). Evidemment là encore, tous les compléments peuvent ne pas être réalisés, ici le complément indirect peut être absent, ce qui donnerait :

(11) *Pierre donne un livre*

Mais en ce cas le complément indirect serait présupposé : on donne nécessairement quelque chose à quelqu'un.

Si nous mettons sujet et compléments dans un même sac et si nous les appelons « arguments », on voit que cela nous conduit à classer les verbes selon leur nombre d'arguments (ou arité). On aurait ainsi « dormir » d'arité 1, « frapper » d'arité 2 et « donner » d'arité 3.

Les verbes entrent alors dans la classe plus générale des *prédicats* (voir plus loin une caractérisation plus formelle de cette notion) qu'on définira dans un premier temps comme *toutes les expressions linguistiques susceptibles de recevoir un ou plusieurs arguments* (c'est-à-dire des noms ou syntagmes nominaux en position de sujet ou de complément). Il est clair que si, dans (4), nous « bloquons » l'expression « *aime Pierre* », nous obtenons une expression qui peut recevoir un argument, dans l'exemple : « Marie ». Ce n'est pas un verbe, c'est un syntagme verbal et c'est, du même coup un prédicat. On remarquera qu'il se comporte exactement comme un verbe intransitif. Un prédicat peut aussi être obtenu en prenant une expression discontinue. Par exemple, dans (7) « donne à Marie » est aussi un prédicat, il est d'arité 2. Considérons maintenant :

(12) *Eric est grand pour son âge*

(13) *Eric est un étudiant de première année*

(14) *Eric est assis en cours à côté de Julie*

Dans toutes ces phrases, apparaissent des prédicats d'un genre nouveau (non verbal) :

- « grand pour son âge »
- « un étudiant de première année »
- « assis en cours à côté de »

Les deux premiers sont d'arité 1 et le troisième est d'arité 2. Le premier est réalisé par un syntagme *adjectival*, le second par un syntagme *nominal* et le troisième par une expression qui est un mixte entre un adjectif (ou un participe passé) et une préposition (« à côté de »). On notera que dans tous ces cas, le rôle prédicatif est indiqué par le verbe *être* (ceci bien sûr est propre au Français et à bien d'autres langues, comme l'Anglais, l'Italien, l'Espagnol, le Polonais... mais pas à toutes, pas au Chinois par exemple).

Mais le verbe « être » peut être absent, comme dans :

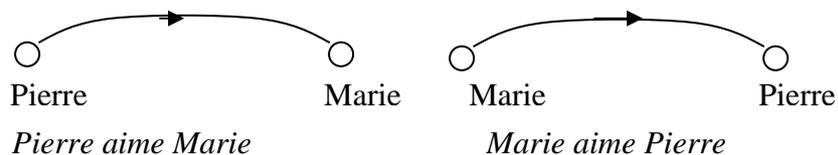
- (15) *L'oncle de Paul mange un hamburger*
- (16) *Le voisin de Marie a battu son chat*
- (17) *Le journaliste américain a publié un article*

Dans les expressions « l'oncle de Paul », « le voisin de Marie » et « le journaliste américain » se cachent aussi des prédicats. Les mots « oncle » et « voisin » par exemple, sont tels qu'ils ne forment un groupe nominal complet que s'ils complétés par des arguments, exactement comme dans le cas des verbes. « Oncle » met en relation deux personnes : deux individus dont l'un est l'oncle de l'autre. De même pour « voisin ». on dira que ce sont des noms relationnels. Remarquer qu'un nom quelconque, comme « table » a aussi un caractère prédicatif, dire « une table » c'est parler d'un objet qui *est une table*. Il s'agit d'un nom à un argument. Dans l'expression « le journaliste américain », « américain » est aussi un prédicat puisqu'il attend nécessairement un individu qui pourrait être qualifié d'américain. Les adjectifs ont donc aussi un rôle de prédicat. On notera que dans cette expression, d'après ce qui vient d'être dit sur les noms, « journaliste » est aussi un prédicat. « Journaliste américain » est donc un prédicat qui est construit en combinant deux prédicats. Nous verrons plus loin de quelle manière cette combinaison peut avoir lieu.

La notion de prédicat est suffisamment importante pour que nous y consacrons une partie importante du cours, sous la forme du « calcul des prédicats », qui, en logique, généralise la logique propositionnelle.

1.1.4 Vision « relationnelle » et « ensembliste »

Une manière imagée de représenter les prédicats consiste à utiliser des diagrammes avec des flèches et des ensembles. Par exemple, pour (3) et (4), il y a une relation (au sens mathématique) entre deux termes, et cette relation est orientée.



Une telle théorie utilise des concepts mathématiques, en fait des concepts très simples, qui sont issus de la théorie des ensembles et de la logique, que nous rappellerons au cours suivant. Noter qu'on peut s'amuser à représenter une phrase comme :

- (18) *Le journaliste américain a rencontré l'oncle de Marie*

par un diagramme du genre précédent où les flèches représenteraient les relations « rencontrer » et « oncle », et où on représenterait les prédicats d'arité 1, comme « journaliste » et « américain » par de simples étiquettes portant sur un même élément marqué par un sommet x. Le nom propre « Marie » serait également représenté par un sommet. Nous précisons cela plus loin.

1.2 Le problème des ambiguïtés

1.2.1 Ambiguïtés

L'une des motivations principales pour étudier la sémantique au niveau de la phrase concerne le phénomène bien connu *de l'ambiguïté*. A vrai dire, l'ambiguïté (le fait pour une unité linguistique d'avoir plusieurs interprétations possibles – une interprétation étant en général sélectionnée par le contexte –) est un phénomène qui traverse tout le langage humain, des unités de faible dimension aux unités de plus grande dimension, les unités de plus faible dimension concernant le sens étant, comme on sait, les *morphèmes*, et les unités de plus grande dimension allant bien au-delà de la phrase pour atteindre le *discours*, le *texte*, voire même *l'échange dialogique*. Enumérons quelques-unes des ambiguïtés les plus classiques, en les reliant aux mécanismes qui en sont la source.

1.2.2 Ambiguïtés lexicales

Ce sont celles qui concernent des unités lexicales qui ont même forme (orale et/ou écrite), par exemple des mots comme *avocat*, *pêche*... en anglais : *bank*. Même en contexte, ces mots peuvent être ambigus, voir par exemple :

(19) *C'est un **avocat** véreux*

(peut se dire aussi bien d'une personne qui exerce la profession d'avocat que du fruit qu'on mange souvent avec des petites crevettes...)

(20) *La **pêche** était bonne*

(21) *He went to the **bank***

Voir aussi la plaisanterie (mentionnée par Freud dans *Le Mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*) :

(22) (à une réception chic) - *quelle magnifique soirée ! Et vous avez vu ces **toilettes** !*

- *je ne sais pas, je n'y suis pas encore allé.*

Ici le mot *toilettes* peut être compris aussi bien dans son sens de tenues de soirée, beaux vêtements etc. que dans son sens, plus trivial, de cabinet d'aisance ou WC.

1.2.3 Ambiguïtés structurelles ou syntaxiques

Dans cette catégorie, on range notamment les ambiguïtés de rattachement propositionnel, comme dans :

(23) *Jules regarde la fille avec un télescope*

où le syntagme prépositionnel *avec un télescope* peut être interprété ou bien comme une sorte de complément instrumental (Jules utilise un télescope pour regarder la fille), ou bien comme un modifieur de *fille* (il s'agirait d'une fille se promenant avec un télescope en bandoulière). Les deux interprétations proviennent alors d'un découpage en constituants différent. Dans le premier cas, nous aurions :

(24) **[[Jules] [regarde la fille] [avec un télescope]]**

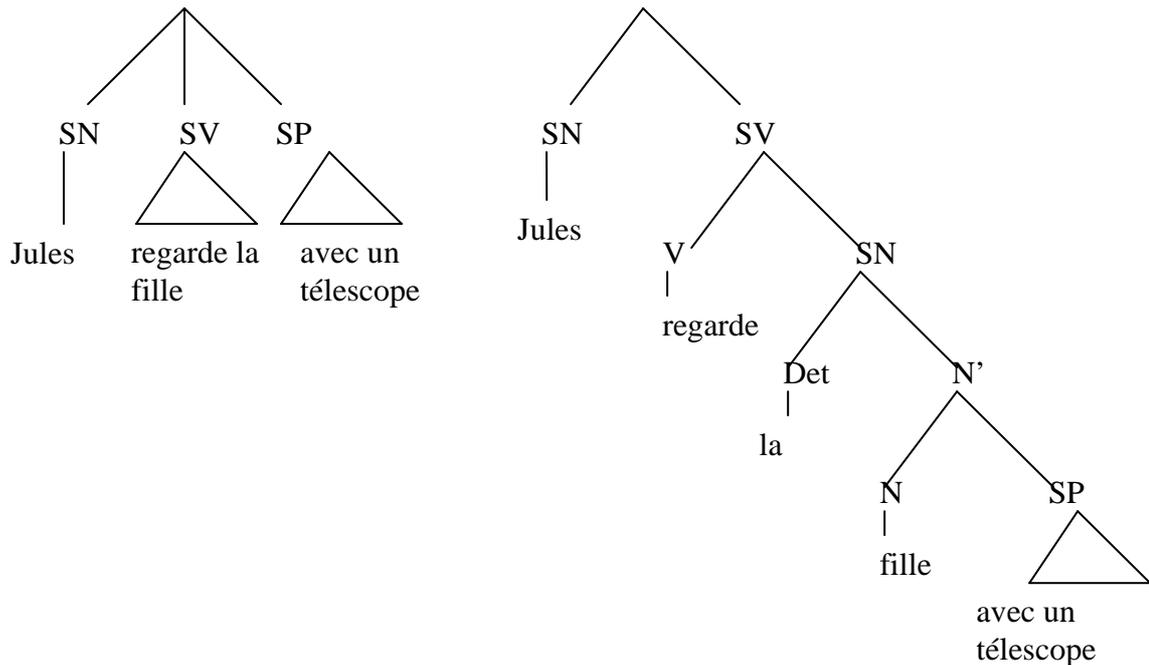
et dans le deuxième :

(25) **[[Jules] [regarde [la [[fille] [avec un télescope]]]]]]**

Ces deux découpages correspondent à des arbres syntaxiques différents :

S

S



On a le même genre d'ambiguïté dans des expressions nominales qui accumulent les modifieurs prépositionnels ou adjectivaux, comme *un hôtel de charme discret*, *une pièce de toile blanche* ou *une maison au bord de la mer démontée...*

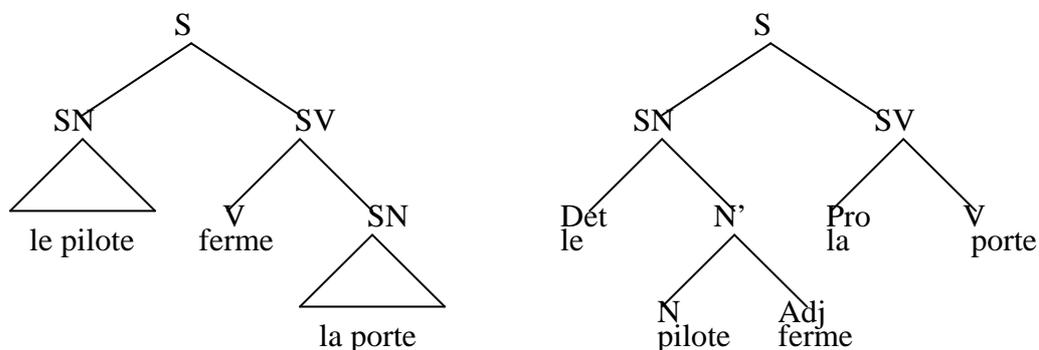
On peut aussi trouver des cas de phrases dont l'ambiguïté est de plusieurs sources : à la fois structurelle et « catégorielle ». Une ambiguïté sera dite *catégorielle* si elle provient du fait qu'un mot ou une expression peuvent recevoir plusieurs catégories morpho-syntaxiques. Par exemple, *porte* peut être aussi bien un nom (féminin, singulier) qu'un verbe conjugué (à la première ou la troisième personne du présent de l'indicatif), *ferme* également. En plus, *ferme* peut aussi être un adjectif. *Le* et *la* sont aussi bien articles que pronoms personnels. Il en résulte que des phrases comme :

(26) *Le pilote ferme la porte*

(27) *La petite brise la glace*

(28) *La petite ferme le voile*

sont structurellement ambiguës. Par exemple, la phrase (12) possède les deux représentations syntaxiques suivantes (en admettant ici une théorie syntaxique rudimentaire) :



1.2.4 Ambiguïtés de portée

Il existe encore un autre type d'ambiguïté, non décelable à partir de l'analyse en constituants et qu'on ne peut voir qu'au travers de la construction d'une représentation du sens. Les ambiguïtés de ce type les plus connues sont les ambiguïtés de portée. Le mot de « portée »

désigne ici ce qu'on entend en logique par la portée (*scope* en anglais) d'un quantificateur. Considérons par exemple la phrase :

(29) *Tout étudiant doit rencontrer un professeur avant de s'inscrire à l'Université*

Il y a deux « lectures » de cette phrase, selon qu'il existe un professeur bien déterminé (désigné par l'Administration par exemple) que tout étudiant doit aller rencontrer ou que le choix du professeur est laissé à l'étudiant. Dans la première lecture, c'est comme si on avait, à la place de (15) :

(30) *Il y a un professeur que tout étudiant doit rencontrer avant de s'inscrire à l'Université*

En ce cas, la phrase peut être découpée selon :

(31) *Il y a un professeur [que tout étudiant doit rencontrer avant de s'inscrire à l'Université]*

ce qui fait apparaître que *tout étudiant* figure dans un domaine dépendant du morceau de phrase *il y a un professeur*. On dit en ce cas que *tout étudiant* est dans la portée de *il y a un professeur* (on dit aussi que le « il y a » a la portée large et le « tout » a la portée étroite).

Dans la seconde lecture, on aurait simplement :

(32) *Tout étudiant doit rencontrer [un professeur] (avant de s'inscrire à l'Université)*

faisant apparaître que c'est *un professeur* qui se trouve dans la portée de *tout étudiant* et que, donc, c'est cette fois « tout » qui a la portée large et « un » qui a la portée étroite.

Chaque fois que « un X » (ou « au moins un X », ou « quelque X ») figure dans la portée de « tout Y » (ou de « chaque Y »), on a une lecture qui fait dépendre le choix du X du choix du Y. Si, au contraire c'est le « tout Y » qui est dans la portée du « un X », le choix du X est *indépendant* du choix du Y.

Un cas similaire est celui de l'ambiguïté entre ce que les philosophes médiévaux ont appelé « interprétations *de re* » et « interprétations *de dicto* » (autrement dit interprétations d'un énoncé comme portant sur les choses, le réel et interprétations d'un énoncé comme portant sur le « dire »). Une telle ambiguïté apparaît quand le célèbre Diogène dit :

(33) *Je cherche un homme*

En effet, cette phrase peut se comprendre comme : je sais qu'il existe un homme X (que je connais bien etc.) et je le cherche, ou bien comme : je cherche quelqu'un, peu importe précisément qui, mais qui ait la propriété d'être (vraiment) un homme. On pourrait représenter la première lecture (dite « *de re* » car elle porte sur un individu qui existe) par :

(34) **il existe** x, x est un homme, je **cherche** x

et la deuxième (dite « *de dicto* » car elle porte sur l'idée émise : s'il n'existait pas d'homme, la phrase n'en continuerait pas moins de pouvoir être vraie) par :

(35) je **cherche** x tel que x soit **un** homme

montrant par là que cette ambiguïté est voisine de la précédente : on peut dire qu'en (20), le verbe (qu'on qualifie d'*intensionnel* justement à cause de cette propriété particulière d'autoriser plusieurs lectures¹) est dans la portée du *il existe*, alors qu'en (21), c'est le *un* qui est dans la portée du verbe.

1.2.5 Ambiguïtés pragmatiques

On parle d'ambiguïté pragmatique pour désigner des cas où l'équivocité ne peut être résolue que par la considération de notre savoir du monde (et en particulier des habitudes et coutumes que l'on rencontre dans ce monde) et où donc la source de l'ambiguïté est dans nos règles

¹ Nous reviendrons plus loin sur l'opposition extensionnel / intensionnel

d'usage des expressions². Un exemple réside dans le problème de la résolution des anaphores, qui est une question fondamentale quand on veut simuler la compréhension qu'on a d'un texte ou d'un discours. On sait que, dans la langue, il existe un certain nombre de mots ou de tournures qui nous permettent de ne pas répéter une expression déjà employée pour désigner un objet ou une personne. Ces expressions sont alors dites anaphoriques (elles tirent leur interprétation de ce qui a été dit ou mentionné *avant*). Par exemple, on peut avoir :

(36) *Un homme marche dans la rue. Il siffle*

Ou bien :

(37) *Un homme marche dans la rue. Cet individu d'humeur joyeuse siffle.*

Noter d'ailleurs qu'on ne pourrait pas avoir :

(38) **Un homme marche dans la rue. Un homme siffle.*

car cela laisserait entendre qu'il existe *deux* individus qui sont des hommes dans notre situation ! L'usage d'expressions anaphoriques n'est donc pas seulement une commodité. Il peut s'imposer dans certaines circonstances. Bien sûr, lorsque dans un texte ou dans un dialogue figurent plusieurs expressions anaphoriques dans le même contexte, se pose le problème d'attribuer les bonnes références aux expressions en question. D'où le problème de la résolution des anaphores.

Il est amusant alors de constater que après une phrase comme :

(39) *Le professeur a envoyé l'élève chez le proviseur.*

On peut avoir diverses continuations avec un « il » anaphorique qui, chaque fois, renvoie à un référent distinct : le professeur, l'élève ou le proviseur. Ces continuations pourraient être par exemple :

(40) *Parce qu'il le trouvait insupportable (« il » est le professeur)*

(41) *Parce qu'il lançait des boulettes au plafond (« il » est l'élève)*

(42) *Parce qu'il voulait le voir (« il » est le proviseur)*

Nos connaissances strictement linguistiques ne nous permettent pas d'établir ces liens correctement, nous sommes obligés d'utiliser le savoir que nous avons de telles situations (il est rare qu'un professeur lance des boulettes au plafond... pour ne pas parler d'un proviseur !).

1.3 Conditions de vérité et représentation du sens

1.3.1 Conditions de vérité et compositionnalité

Une bonne manière de voir le sens³ d'une phrase est de réfléchir à leurs *conditions de vérité*. Cette optique a été suggérée il y a déjà bien longtemps, au début du XX^{ème} siècle, par le grand philosophe et logicien Gottlob FREGE. Connaître le sens d'une phrase c'est connaître les conditions pour qu'elle soit vraie. Par exemple, connaître le sens de (ou « comprendre ») la phrase :

(43) *Il neige sur Paris*

c'est connaître précisément les conditions pour qu'elle soit vraie, autrement dit être capable, dans une situation donnée, de dire si elle est vraie ou si elle est fausse. (10) est une phrase

² On peut ici faire référence au philosophe Charles Morris qui, dans les années trente, a introduit la distinction entre syntaxe, sémantique et pragmatique en les caractérisant de la manière suivante :

- la syntaxe est l'étude des signes les uns par rapport aux autres
- la sémantique est l'étude des signes par rapport à leur sens
- la pragmatique est l'étude des signes par rapport à leur usage

(distinction reprise ensuite par le philosophe Rudolf Carnap)

³ Au niveau où nous en sommes ici, nous ne faisons pas de différence entre « sens » et « signification », nous utilisons aussi bien un mot que l'autre, et nous nous gardons bien de définir ces mots car cela nous entraînerait dans une discussion abstraite que nous pouvons retarder le plus possible ! donc, nous nous fions à nos intuitions.

simple (on dit aussi une phrase atomique) car elle ne comporte aucun connecteur. Mais on pourrait avoir aussi :

(44) *s'il neige sur Paris alors la circulation (dans Paris) sera difficile*

qui est une phrase composée. En ce cas, connaître le sens de (11), ce sera aussi connaître ses conditions de vérité, mais ces dernières s'exprimeront évidemment en fonction des valeurs de vérité des phrases (atomiques) qui la composent. Ceci est une partie de ce que Frege a voulu exprimer dans le principe dit « de compositionnalité » qu'on lui attribue.

Principe de compositionnalité : *la signification d'une expression linguistique est fonction des significations de ses composantes et de la manière dont ces dernières sont combinées dans la phrase.*

Nous reviendrons plus loin plus en détails sur cette idée de compositionnalité.